



Namur, le 4 novembre 2002

**Lettre ouverte au membres du Gouvernement wallon et
aux membres de la Commission "Aménagement du territoire"
du Parlement wallon**

Concerne: Spa, contournement routier ou le recours au rail pour l'évacuation de la production de Spa Monopole?

Mesdames, Messieurs,

Le dossier relatif à la gestion des nuisances générées par l'important charroi qui sert à évacuer la production de l'usine Spa Monopole est examiné par la commission "aménagement du territoire" du Parlement wallon.

L'enjeu pour la ville de Spa et ses habitants est double. Il s'agit d'une part de protéger la population des nuisances provoquées par ces camions (180 A-R/jour ouvrable) et d'autre part de rendre la ville attractive pour le tourisme thermal (et autre), ce qui n'est pas possible avec un tel trafic routier lourd.

Deux solutions sont actuellement sur la table: la création d'un tronçon routier de 5 kilomètres à travers le massif forestier du nord de Spa (Staneux) ou l'évacuation de la production par la voie ferrée qui jouxte les installations de Spa Monopole.

Inter-Environnement Wallonie suit ce dossier depuis plus de deux ans, à la demande le l'association-membre locale l'ASPS (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Spadois). Nous suivons également d'autres grands dossiers "infrastructure" dans toute la Wallonie (N5, Vielsalm, Cerexhe-Heuseux,...).

Sans entrer dans la complexité propre à ce(s) dossier(s), nous nous permettons d'attirer votre attention sur la forte cohérence (et donc la pertinence) de l'option rail.

../..

290/AG/sr

../.. suite de la Lettre Ouverte 290/AG/sr du 4 novembre 2002

La protection d'un massif forestier de haute qualité naturelle, le redéploiement touristique de cette région thermale prisée, l'importance reconnue dans le Contrat d'Avenir pour la Wallonie du transfert modal de la route vers le rail, la saine gestion des deniers publics, la qualité de la santé publique, le respect de nos engagements en matière de changements climatiques, l'image de marque d'une société importante pour la région,..., beaucoup d'arguments plaident pour cette solution techniquement réalisable.

Mais surtout, de tous les dossiers que nous suivons en Wallonie, il est quasiment le seul à disposer d'une alternative à la route rapidement disponible.

Ce faisceau d'arguments convergents ne donne-t-il pas l'opportunité de prendre une décision progressiste en matière de mobilité, qui, par ailleurs, pourrait être valorisée tant par la Région que par la ville de Spa et par la société Spa Monopole?

Aussi, nous vous demandons de mettre en œuvre tous les moyens à votre disposition (et ils sont nombreux!) pour que l'option rail voie le jour!

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Alain Geerts,
Chargé de mission

Gérard Jadoul,
Président

290/AG/sr